



Programme Re-Sources



EDITORIAL

Le captage des sources de Seneuil situé au Chillou permet d'alimenter 15 communes en eau potable. La protection de la qualité de son eau est primordiale. C'est dans ce but que le SEVT est engagé avec les acteurs du territoire depuis plus de 10 ans dans des programmes de protection de la qualité de l'eau, appelés programmes Re-Sources. Le second programme a débuté en 2014 et s'achève cette année. Il est actuellement évalué tant du point de vue de sa cohérence que de la mobilisation des acteurs et de l'impact de ses actions. L'objectif est de poursuivre la démarche de la manière la plus efficace possible, en tirant les leçons du précédent programme.

Bernard
GAUFFRETEAU
Président du SEVT

Le programme Re-Sources : pour la reconquête de la qualité de l'eau destinée à l'alimentation en eau potable

Ce programme mené à l'échelle régionale permet de mettre en place localement des actions agricoles et non-agricoles pour protéger la ressource en eau. Ces actions sont conduites sur la base du volontariat dans le cadre d'un contrat territorial signé entre les différentes parties prenantes et qui acte leur engagement dans la démarche.

Un programme multi-partenarial

Le porteur du programme

Collectivité productrice et distributrice d'eau potable

- Porte et anime le programme d'action
- Finance une partie du programme

Les collectivités du territoire

Les communes et communautés de communes du territoire participent aux actions et à la gouvernance du programme

Les agriculteurs du territoire

Les agriculteurs du bassin mettent en place des actions sur leurs exploitations pour protéger la qualité de l'eau. Ils sont représentés dans les instances de gouvernance du programme

Les autres partenaires



Associations environnementales et autres
- Sont partenaires du SEVT sur certaines actions

Les financeurs



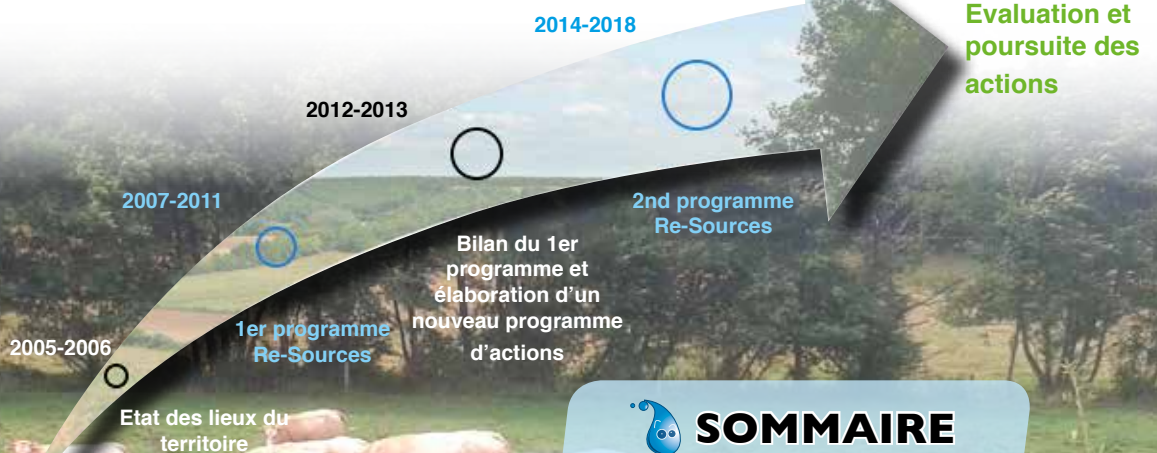
- Financent une grande partie du programme
- Participent à la gouvernance du programme

Les partenaires agricoles



Organismes Professionnels Agricoles du territoire
- Portent et financent certaines actions agricoles
- Sont partenaires du SEVT sur les autres actions agricoles
- Participent à la gouvernance du programme

Historique de la démarche sur le bassin des sources de Seneuil



SOMMAIRE

- > Les actions agricoles
- > Les actions non-agricoles
- > Les données de qualité d'eau et les perspectives



L'activité agricole sur le bassin :

Polyculture – élevage (entre plaine et Gâtine)
 130 exploitations (45 % ont des élevages de ruminants)
 5 200 ha de surface agricole (20 % de prairies)

Les actions agricoles

Méteil grain : Améliorer l'autonomie fourragère dans les élevages

Deux éleveurs du bassin ont mis en place des essais de « méteil grain » (mélange de protéagineux et céréales récolté en grains pour l'alimentation du bétail). Le but est d'améliorer l'autonomie alimentaire de leur troupeau et ainsi de moins dépendre de l'achat d'aliments du bétail. De plus, cette culture consomme très peu d'intrants (azote et pesticides) et couvre les sols tout l'hiver : elle est bénéfique pour la qualité de l'eau.

En juin, ces deux éleveurs ont accueilli d'autres agriculteurs sur les 3 parcelles d'essai afin d'observer collectivement les résultats de leur expérimentation et de partager les expériences de chacun.



Champ de méteil : Céréale (triticale) et protéagineux (féverole et pois) dans un paysage semi-bocager caractéristique de cette zone du bassin où domine l'activité de polyculture - élevage



Couverts végétaux : limiter les fuites de nitrates

Comme chaque année à l'automne, l'implantation des couverts végétaux est une grande préoccupation sur les exploitations. Les végétaux implantés en fin d'été entre deux cultures principales (blé et tournesol par exemple) permettent de capter les nitrates présents dans le sol et éviter qu'ils soient lessivés et se retrouvent dans l'eau. C'est aussi un bon moyen pour les agriculteurs de protéger leurs sols de l'érosion.

Malgré les conditions difficiles d'implantation cette année (conditions très sèches), la coopérative Terrena a mis en place un essai de couverts végétaux en partenariat avec un agriculteur du bassin et le SEVT. Cet automne, les agriculteurs des alentours ont pu observer les différents mélanges testés et échanger sur les problématiques rencontrées.



Tournesol, avoine Phacélie et radis chinois composent ce couvert (photo mi-octobre)



Un des mélanges testés : colza associé à de la vesce et du trèfle d'Alexandrie

Colza associé : diminuer l'utilisation des pesticides

Afin de diminuer l'utilisation des pesticides sur le colza, un agriculteur a implanté un essai de colza associé à des plantes compagnes : légumineuses qui vont naturellement perturber les insectes d'automne, concurrencer les mauvaises herbes et apporter de l'azote au colza. Dans le cadre d'un partenariat entre l'agriculteur, sa coopérative COC et le SEVT, les agriculteurs du secteur sont venus nombreux visiter l'essai et échanger sur ces pratiques le 6 décembre dernier.

Les actions non-agricoles

Projets pédagogiques : préserver qualité de l'eau et biodiversité sur son territoire

Durant l'année scolaire 2018-2019, des projets pédagogiques sont menés avec deux écoles primaires du bassin (Louin et Assais) pour sensibiliser les enfants aux problématiques environnementales propres à leur territoire. Diverses activités sont organisées en partenariat entre la fédération des chasseurs, le personnel enseignant des écoles et le SEVT : animations en classe sur le cycle de l'eau, la production d'eau potable et la biodiversité : visites d'une exploitation agricole du territoire ; plantations de haies ; visites du captage et d'un château d'eau. Les enfants ont pu découvrir l'importance de protéger la qualité de l'eau et la biodiversité, à leur échelle mais aussi à celle des exploitations agricoles.

Haie plantée chez un agriculteur de la plaine par les écoliers d'Assais avec la fédération des chasseurs des Deux-Sèvres.



Semaine d'alternatives aux pesticides : porte ouverte au Jardin des Sablons

A l'occasion de la 13^{ème} semaine d'alternatives aux pesticides, quelques amateurs de jardinage ont bravé le mauvais temps pour venir visiter le Jardin des Sablons à Saint-Loup-sur-Thouet. Le thème de cette 13^{ème} édition était l'alimentation, occasion rêvée de faire découvrir le jardin et les projets de Guillaume Thué, maraîcher biologique installé depuis 2017 sur la commune. Ce dernier a pu partager son expérience avec les visiteurs et ses techniques pour produire des légumes sans pesticides.

La commune d'Oroux fait l'inventaire de ses haies !

En 2018, la commune d'Oroux, située presque en totalité sur le bassin d'alimentation de captage des sources de Seneuil a réalisé l'inventaire et la caractérisation des haies sur son territoire. L'objectif est de protéger le maillage bocager existant et de sensibiliser la population sur ses intérêts : paysage, qualité de l'eau, biodiversité... La commune a été accompagnée par Pays de Gâtine et l'association Prom'Haies pour la réalisation de son projet. Cet inventaire participatif a été effectué par des habitants volontaires. Les acteurs locaux concernés ont été associés à la démarche : associations, habitants, agriculteurs, collectivités...

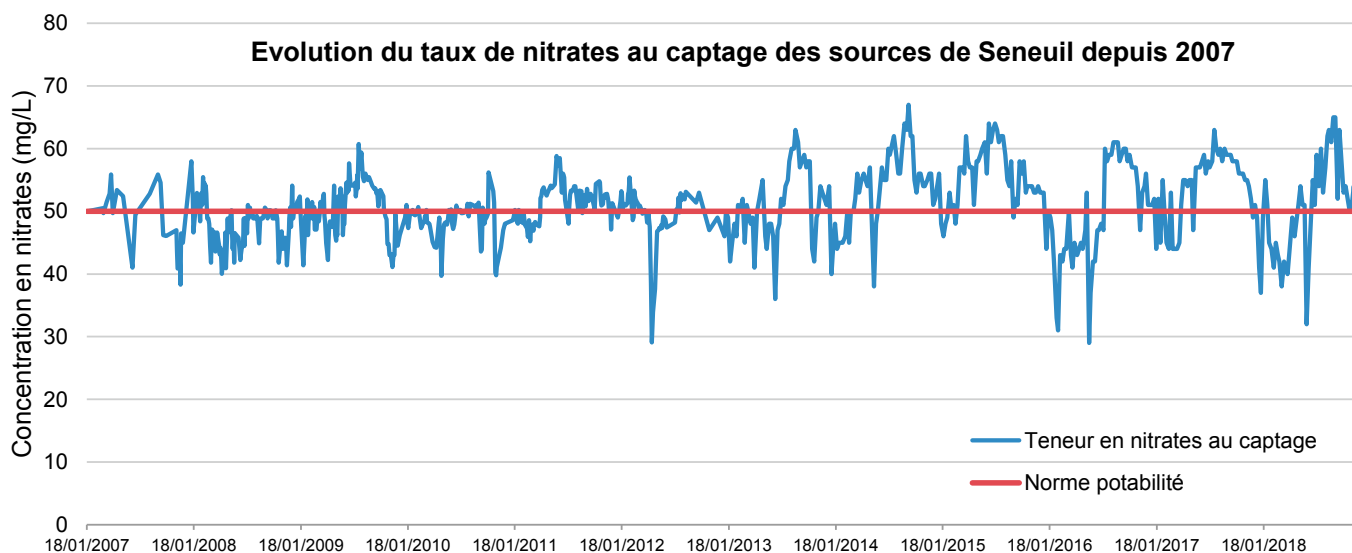


Un troupeau s'abrite du soleil à l'ombre d'une haie à Oroux.

En arrière-plan : une haie recépée
Le recépage consiste à couper une haie vieillissante à la base pour permettre sa régénération au printemps suivant
Il faut le considérer comme un nouveau départ pour la haie

La qualité de l'eau au captage

Le SEVT suit régulièrement la qualité de l'eau au captage des sources de Seneuil sur différents paramètres : nitrates, pesticides et turbidité (teneur de l'eau en matières en suspension qui rendent l'eau trouble). Le contexte hydrogéologique du bassin de Seneuil implique des variations saisonnières importantes du taux de nitrates (voir graphique ci-dessous). Ce dernier dépasse régulièrement la norme de potabilité et l'eau doit donc être mélangée à l'eau issue de l'usine du Cébron. Cette dilution permet de réduire ce taux et d'assurer, par la suite, la distribution d'une eau de qualité au robinet, conforme à la réglementation. Les actions mises en place décrites dans ce bulletin visent à avoir une eau brute (au captage) qui respecte les normes sanitaires, et ainsi de distribuer une eau potable de qualité sans traitements ni dilution, opérations onéreuses pour la collectivité et in fine pour les abonnés. Depuis le début du programme Re-Sources en 2007, la teneur moyenne en nitrates est stable.



Actualités dans la réglementation : en 2019, plus de pesticides pour les particuliers

A partir du 1^{er} janvier 2019, la loi visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national interdit l'achat, la détention et l'usage de pesticides pour les particuliers. Seuls sont autorisés les produits labélisés pour l'agriculture biologique ou les produits de biocontrôle. De nombreuses alternatives sont possibles pour jardiner et entretenir son extérieur sans produits chimiques. Découvrez-les via des associations, sur internet, en échangeant avec vos voisins ...

Pendant l'année 2019, le SEVT organisera des collectes sur ses bassins d'alimentation de captage (Thouarsais et Seneuil) pour vous permettre de jeter vos emballages et produits phytosanitaires non utilisés.

Les couverts, pièges à nitrates mais aussi réservoirs de biodiversité !



Vus dans des couverts sur le bassin : une chrysope, un carabe dans du méteil, une coccinelle, un papillon...

Le programme Re-Sources du bassin d'alimentation de captage des sources de Seneuil 2014-2018 est porté par le SEVT et soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la région Nouvelle-Aquitaine.

N'hésitez pas à contacter l'animatrice du bassin !

Chloé FISCHER

Animatrice du programme Re-Sources - BAC des sources de Seneuil

Parc d'Activités Talencia - 2 rue Marcel MORIN

CS 90045 - 79101 THOUARS CEDEX

Tél. 05 49 66 01 06 - chloe.fisher@sevt79.fr

site internet : www.sevt79.fr

Directeur de publication : Bernard GAUFFRETEAU

Rédaction et coordination : SEVT

Crédit Photos : SEVT